



des engagements à faire de l'Albanie un terri-  
toire exempté des mines jusqu'à la fin de  
2005 et à enlever toutes les mines du terri-  
toire de l'Albanie conformément aux obligations  
qui découlent de la Convention de l'Oslo.

Depuis cette année grâce au soutien de nos dona-  
teurs, l'Albanie met en œuvre un plan intégré pour  
les déminages humanitaires, ~~par~~ lequel comprend  
la propagande, les déminages, l'éducation pour  
le danger des mines, la réhabilitation physique  
des victimes des mines, ainsi que leur réintégra-  
tion sociale et économique dans la société.

Même si la plupart des gens sont informés  
et conscients du danger des mines, il y a eu  
des personnes tuées et blessées car les  
besoins économiques les ont obligés à se servir  
de la terre contaminée. Depuis 1999 se sont  
avérés 203 accidents à cause des mines et des  
munitions non-explosées dans la partie nord-est  
du pays, où le dernier s'est produit en janvier  
2003. Au cours de ces accidents 27 personnes  
ont perdu la vie et 220 ont été blessés dont  
le tiers appartient au groupe actif économique  
où l'âge varie ~~est~~ de 15 à 30 ans et la  
moitié des victimes au moment des accidents  
s'adonnaient à l'agriculture, faisaient paître  
les animaux ou se rendaient à l'école.

L'Assistance aux victimes

Jusqu'en 2002 le projet de l'assistance aux  
victimes s'orientait uniquement à la mise de

prothèses et rien n'a été fait quant à stimuler les capacités et à la réintégration sociale et économique. Le Centre Orthopédique de Tirana a été amélioré par le gouvernement avec le soutien de l'UE et de l'Handicap international. L'Italie et la Slovaquie ont assuré la formation de 7 spécialistes pour la mise des membres inférieurs. Grâce CICR 147 personnes victimes ont été traitées et dotées de prothèses. ~~ETTF~~ Alors que l'ITF a traité 62 victimes, et l'Institut slovaque de réhabilitation les a dotés de prothèses, 12 autres personnes ont été soutenues par le CICR pour mettre sur pieds des petites entreprises. A l'heure actuelle il y a des lois qui viennent en aide aux personnes avec des capacités ~~physiques~~ limitées. La pension mensuelle pour les albanais avec un handicap a augmenté ces derniers temps. En Albanie les partenaires de l'assistance aux victimes tels que CICR, AMH et VMA se sont réunis à la fin de 2002 en tant qu'organisations non-gouvernementales, pour mettre sur pieds un vaste plan.

Je saisis cette occasion pour remercier Handicap - Belgique et Land Mine Monitor et en particulier Madame Shereq Bailey, laquelle a visité l'Albanie, et ont formé une étude sur les Balkans relative au problème des victimes des mines.

En Albanie <sup>depuis le début de 2003</sup> nous avons déjà commencé l'appli-  
cation d'une vaste stratégie intégrée quant à l'assistance aux victimes. (4)

L'Objectif stratégique - Construire <sup>en Albanie</sup> une capacité  
stable pour l'action contre les mines, <sup>jusqu'à 2005</sup>

### Les Objectifs:

- Soins de prothèses <sup>en Albanie</sup> des victimes privatisés avec des amputations des membres inférieurs.
  - Soins de prothèses à l'étranger (Slovenie) <sup>jusqu'à 2005</sup> des victimes ayant des amputations des membres supérieurs.
  - Réhabilitation à l'étranger des victimes ayant des dommages de la vue.
  - Soins des institutions albanaises <sup>jusqu'à 2005</sup> de moyens à produire des prothèses et des orthèses de toutes sortes.
  - Accroître les possibilités <sup>en Albanie jusqu'à 2005</sup> par la réhabilitation des victimes.
  - Accroître les capacités en Albanie des NE à faire des opérations pour les victimes ayant subi des traumatismes et des amputations et par qui cette soue acquiert des capacités médicales de troisième niveau pour pouvoir traiter les victimes des mines.
  - La réintégration économique des victimes des mines à travers le schéma du microfinancement.
- Le Plan de l'assistance des victimes consistant à créer <sup>de</sup> ~~depuis~~ 2003 jusqu'à 2005 des capacités albanaises

## 3 Le Planification de l'Assistance pour les victimes

1. L'application de la stratégie de l'assistance pour les victimes tout au long de 2003.
2. Traiter chaque année <sup>à l'étranger</sup> 30 victimes ayant des amputations des membres supérieurs, y compris trois personnes ayant subi des dommages de la vue. Ces cas pour 2003 sont financés par l'ITC (International Trustfund) et par le Département d'Etat américain.
3. Assurer la matière première pour le Centre orthopédique à Tirana grâce au soutien <sup>financier</sup> du CICR allant du 2003 au 2005.
4. Traiter <sup>en Albanie</sup> chaque année 30 victimes ayant subi des amputations des membres inférieurs grâce au financement du CICR allant du 2003 au 2005.
5. La formation de 3 chirurgiens du Nord-Est de l'Albanie avec les techniques chirurgicales avancées financée par le Département américain d'Etat et par l'ITF, laquelle aura lieu durant la période octobre et novembre 2003.
6. La formation de 4 techniciens pour les prothèses ~~supéri~~ supérieures et aux nouvelles méthodes de physiothérapie, qui a déjà débuté au mois de septembre 2003 financée par l'ITF et le Département américain d'Etat.
7. Effectuer une étude pour définir de nouvelles possibilités pour l'intégration économique des familles des 243 victimes. Cette étude a débuté au mois de septembre 2003 et elle est financée

par l'ITF, le Département américain d'Etat, à travers VMA.

8. Le micro-financement pour assister les victimes pour la réintégration principalement dans ~~l'élevage~~ des activités agricoles et l'élevage financé par l'ITF, le Département américain d'Etat - VMA.

9. L'application de la stratégie de transition pour assurer des capacités <sup>albanaises</sup> stables jusqu'en 2005.

### Conclusions

Le projet albanais de l'assistance aux victimes comprend maintenant toutes les composantes principales et ~~créera~~ créera jusqu'en 2005 des capacités stables. En 2004 une attention particulière sera accordée aux victimes des troubles de 1997 et à l'accréditation de la formation professionnelle pour les victimes des zones urbaines, en tant que composante à part.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude au Département américain d'Etat, à l'ITF et au CCR, et à tous les autres donateurs pour leur soutien sans réserve concernant l'assistance et l'intégration sociale-économique des victimes des mines.

Encore une fois tout en formulant des succès à notre réunion, permettez-moi de remercier le Ministère des Affaires Étrangères de Thaïlande pour nous avoir créés de ~~conditions~~ merveilleuses pour le succès de nos travaux, contribuant ainsi aux processus de la paix et de la sécurité internationale.

